

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 18 (1867)
Heft: 7

Artikel: Extrait du rapport annuel de l'inspecteur forestier des Grisons pour l'année 1866
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784279>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

repiqués en pépinière, ainsi que dans les soins donnés aux sujets lors de leur extraction, de leur transport et de leur plantation à demeure.

Extrait du rapport annuel de l'inspecteur forestier des Grisons pour l'année 1866.

Durant cet exercice, il n'est pas survenu de changements dans l'organisation de l'administration forestière non plus que dans le personnel forestier de l'état. A la fin de 1866, 73 communes et 5 corporations possédaient ensemble 51 forestiers touchant une paye de 23,848 fr. 31 c. Sur cette somme l'état fournit une allocation de 5473 fr. Ce sont les districts de Coire et de Samaden qui occupent le plus grand nombre de forestiers.

L'inspecteur cantonal a donné du 4 avril au 4 juin un cours destiné à former des forestiers communaux; ce cours a été fréquenté par 11 élèves, dont 7 avaient déjà des places en perspective.

Il a été accordé par le Petit-Conseil 76 autorisations pour la coupe de bois destinés à la vente, mais ces autorisations n'ont pas été utilisées complètement à cause de la crise financière. La valeur des bois exportés pendant l'année s'élève à 558,288 fr., tandis que pendant les 3 dernières années la quotité annuelle des exportations dépassait une valeur moyenne de 1 million de francs. Le Petit-Conseil s'est vu dans le cas de prononcer 11 amendes pour une valeur de 374 fr., ces mesures de répression étaient provoquées par des ventes de bois non autorisées ou exagérées ou par d'autres exploitations contraires aux ordonnances forestières.

Les autorisations pour la vente des bois ont continué à n'être accordées que sous certaines conditions propres à provoquer des réformes dans l'aménagement des forêts. Ces conditions sont en effet le moyen le plus sûr de réaliser de grandes économies dans la consommation des bois et d'assurer des améliorations un peu importantes dans le domaine forestier. Le contrôle des exportations de bois tenu aux frais du canton cessera à partir du 1^{er} janvier 1867 dans les vallées où il avait été maintenu jusqu'à présent; ce contrôle sera désormais confié uniquement aux forestiers communaux.

L'abornement des forêts avance d'une manière satisfaisante; il a été posé 2816 bornes pendant l'année 1866. Les progrès dans ce domaine seraient

encore plus sensibles si l'on parvenait à vider d'une manière plus expéditive et moins dispendieuse les contestations assez nombreuses qui s'élèvent entre les propriétaires au sujet des limites.

La ville de Coire a fait procéder à l'arpentage de ses forêts et à la confection d'un plan d'aménagement; les travaux d'arpentage viennent d'être commencés dans les forêts de la vallée de Calanca; dans plusieurs autres communes les plans sont déjà dressés ou en voie d'élaboration. Le partage des forêts de Schams entre les diverses communes de la vallée est complètement terminé; les négociations relatives au partage des forêts entre les communes de Vicosoprano et de Stampa dans le Bergell sont près d'aboutir. Il est à regretter que l'on n'ait pas une triangulation complète et que les points trigonométriques fédéraux ne soient pas suffisamment assurés; car les travaux d'arpentage manquent ainsi d'une base sûre, et chaque commune est réduite à s'en trouver une, ce qui nécessite des dépenses toujours très-considérables.

Quant aux moyens d'économiser le bois, ils trouvent de plus en plus de faveur dans beaucoup de communes, d'autant plus que l'on commence à se demander sérieusement si les forêts ne sont pas exploitées au-delà de leur possibilité. Il a été posé pendant l'année passée 13,010 pieds de conduites pour fontaines faites de fer, de ciment ou d'argile, et beaucoup de clôtures en bois ont été remplacées par des murs et des haies vives. La seule commune de Klosters a dépensé 2776 fr. pour 1851 toises de murs.

Le réseau des chemins forestiers s'est agrandi d'une longueur totale de 26,566 pieds, la commune de Zernetz figure pour 16,666 pieds dans cette augmentation. Il a été semé 764 livres de graines forestières et 311,813 sujets ont été plantés à demeure. Les plants sont élevés dans 74 pépinières occupant une surface de 7 arpents 270 perches carrées. La température féconde d'avril et les pluies abondantes des mois de juillet et d'août ont particulièrement favorisé la reprise des plants.

Les forêts ont été en général mieux protégées contre le parcours que par le passé. La commune de Bondo s'est particulièrement distinguée dans ce domaine: elle a décidé d'interdire le parcours des chèvres dans ses forêts pour toute la saison d'hiver et fixé au maximum de 5 le nombre de chèvres qu'un ménage a le droit d'envoyer au pâturage communal.

On fait encore trop peu pour protéger les forêts contre les avalanches, les éboulements de terre; cependant la commune de Schuls a consacré une somme de 1117 fr. à réparer les dégâts causés par la neige aux travaux de consolidation

nouvellement entrepris dans la forêt à ban de Scarl, et la commune de Steinsberg a fait établir 368 toises de nouvelles constructions contre les avalanches. La société des forestiers a alloué un crédit provisoire de 600 fr. pour le boisement de la pente ravinée de la Forclas, commune de Trins. Les grands travaux de consolidation des ravines de Valcava n'ont pas pu être poursuivis à cause de l'occupation militaire.

La *phalena tortrix pinicolana* qui s'était rendue redoutable depuis plusieurs années dans les forêts de mélèzes de l'Engadine n'a presque pas paru l'année dernière. Les avalanches, la neige qui est tombée du 2 au 3 avril ainsi que les tempêtes ont en revanche causé des dommages considérables.

Les sommes dépensées par le canton pour l'économie forestière s'élèvent à 28,125 fr.

Rapport sur la section forestière de l'exposition universelle de 1867, *présenté à la réunion des forestiers suisses à Bex.*

Monsieur le Président et Messieurs !

De retour depuis peu de temps de la grande exposition internationale de Paris, à laquelle je n'ai pu malheureusement consacrer que peu de jours, comparativement au temps qu'il faudrait pour la visiter d'une manière quelque peu complète, j'ai entrepris de vous en faire une relation succincte, espérant par là être agréable à ceux de Messieurs nos collègues qui n'ont pas pu s'y rendre jusqu'ici, et que peut-être ma narration décidera à prendre le chemin de la grande ville pour voir de leurs propres yeux les mille merveilles que le génie des hommes savants qui ont présidé à cette grande entreprise a accumulées depuis deux années dans cette enceinte.

Les objets qui peuvent nous intéresser particulièrement sont pour la plus grande partie classés dans les matières premières, lesquelles sont comprises dans un des cercles extérieurs, par conséquent l'un des plus vastes de l'exposition. Une autre partie se trouverait dans l'un des cercles intérieurs consacré au mobilier, mais je n'en dirai que quelques mots craignant d'être entraîné trop loin, si je voulais entrer dans les détails. Enfin, les annexes nous présentent de riches collections de toute espèce qui intéressent le forestier et l'agriculteur séparément ou tous les deux en même temps.